

Recherches qualitatives

L'analyse typologique est-elle condamnée au statisme? Réflexion à propos d'une enquête portant sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés français

Romain Delès, Docteur en sociologie

Volume 37, numéro 1, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1049453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1049453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Delès, R. (2018). L'analyse typologique est-elle condamnée au statisme? Réflexion à propos d'une enquête portant sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés français. *Recherches qualitatives*, 37, (1), 4-20. <https://doi.org/10.7202/1049453ar>

Résumé de l'article

Face à la « confusion générale du réel » (Schnapper, 2005, p. 8), le chercheur en sociologie est tenté par le recours à l'analyse typologique. Celle-ci fait apparaître le profil idéal, les traits comportementaux essentiels d'un groupe d'individus et facilite ainsi la compréhension de ses logiques de raisonnement et d'action. Néanmoins, ce faisant, la typologie durcit les attitudes, force les caractères et fait certainement courir le risque d'un « enfermement » des individus dans des catégories plus ou moins figées. L'analyse typologique est par nature « statique ». Ce texte de réflexion méthodologique, fondée sur une enquête par entretiens auprès de jeunes diplômés en recherche du premier emploi stable, se veut alors une modeste contribution au dépassement du statisme fondamental de l'analyse typologique.

L'analyse typologique est-elle condamnée au statisme? Réflexion à propos d'une enquête portant sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés français

Romain Delès, Docteur en sociologie

Université de Bordeaux, France

Résumé

Face à la « confusion générale du réel » (Schnapper, 2005, p. 8), le chercheur en sociologie est tenté par le recours à l'analyse typologique. Celle-ci fait apparaître le profil idéal, les traits comportementaux essentiels d'un groupe d'individus et facilite ainsi la compréhension de ses logiques de raisonnement et d'action. Néanmoins, ce faisant, la typologie durcit les attitudes, force les caractères et fait certainement courir le risque d'un « enfermement » des individus dans des catégories plus ou moins figées. L'analyse typologique est par nature « statique ». Ce texte de réflexion méthodologique, fondée sur une enquête par entretiens auprès de jeunes diplômés en recherche du premier emploi stable, se veut alors une modeste contribution au dépassement du statisme fondamental de l'analyse typologique.

Mots clés

TYPOLOGIE, ANALYSE LONGITUDINALE, JEUNES DIPLÔMÉS, INSERTION PROFESSIONNELLE

Introduction

Ce texte se veut une réflexion méthodologique sur le recours à l'analyse typologique en sociologie compréhensive de l'insertion professionnelle. Une enquête par entretiens auprès de jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi constitue la base de ce travail. Face à la grande diversité des situations individuelles rencontrées, et dans le but de mettre au jour les rationalités qui les sous-tendent, nous avons privilégié l'analyse typologique. À la « confusion générale du réel » (Schnapper, 2005), la sociologie entend substituer des images simplifiées, stylisées, épurées, qui permettent de dévoiler les logiques d'action dominantes des individus. La combinaison de grandes variables agissantes dans la situation d'insertion professionnelle va conduire à l'identification d'un nombre réduit de conduites typiques qu'il convient d'établir par l'analyse. Bref, pour reprendre Durkheim, l'analyse typologique, constitutive jusqu'à l'amalgame de la sociologie, va permettre de « remplacer la multiplicité indéfinie des individus par un nombre restreint de types » (Durkheim, 1895/2013, p. 79).

Cependant, ce projet de connaissance n'est pas sans présenter certaines difficultés d'ordres méthodologique et épistémologique. Tout d'abord, l'analyse typologique repose la plupart du temps sur une coupe instantanée : dans l'enquête par entretien, le sociologue rencontre les individus à un moment donné, précis de leur biographie. Le résultat qui ressort d'un entretien, s'il peut servir la caractérisation d'un profil, ne permet pas de saisir un parcours dans sa temporalité. Pour des raisons de méthode donc, l'analyse typologique prend déjà le risque d'une forme de « statisme ». Mais typologie et statisme entretiennent également des affinités épistémologiques. La typologie est une réponse sociologique utile à mettre en évidence des invariants, des structures, des grands principes sur la réalité sociale considérée. C'est alors à une critique classique, que l'on adresse par ailleurs à la sociologie en général, que s'expose la démarche typologique : celle-ci, soucieuse de mettre en évidence des logiques de système, néglige les évolutions, les changements d'état, les « mouvements » des individus dans l'espace social et entre les types constitués. En particulier, une typologie est fondée sur un principe d'exclusivité : un individu ne pourra s'apparenter qu'à un seul type. L'identification de l'individu au type est complète et les individus sont, dans le raisonnement, censés être « enracinés » à leur type et donc être définitivement immobiles.

Il nous est apparu que cette affinité entre typologie et statisme pouvait poser problème dans l'étude de la prime insertion professionnelle. En effet, loin du statisme, l'insertion professionnelle est fondamentalement marquée par le « mouvement » : les individus transitent entre les statuts sociaux, font et défont des projets d'avenir, acquièrent des connaissances sur les réalités du marché du travail, sur les méthodes de recherche d'emploi, etc. Le rapport à l'insertion professionnelle des individus a toutes les chances de fortement varier dans une période de vie par nature instable. L'analyse ne pouvait donc s'en tenir au caractère « emprisonnant » de la typologie.

Nous présentons ici une modeste tentative de dépassement de ce problème qui consiste en la réinterrogation d'une partie de la population d'enquête quelques mois après la première interrogation. L'introduction d'une méthodologie longitudinale dans un protocole d'enquête à l'origine plutôt « statique » permet ainsi de combler certaines des insuffisances visées, mais ne remet cependant pas en cause radicalement le principe de l'analyse typologique (voir Encadré 1).

Typologie et analyse statique

L'analyse typologique est régulièrement mobilisée dans les recherches sociologiques portant sur l'expérience de non-emploi. On peut observer un rapport d'affinité entre la typologie et le statisme.

Le recours à la typologie en sociologie compréhensive du non-emploi

De nombreux travaux sociologiques explorent le rapport des individus à l'épreuve du chômage ou de l'inactivité. L'enquête qui fait référence en la matière est certainement

Ce travail se fonde sur une enquête par entretiens auprès d'une soixantaine de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en recherche de leur premier emploi. Nous avons rencontré les étudiants par l'intermédiaire d'une association destinée à l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur dans une grande ville universitaire de province. Le protocole d'enquête par entretien tient en deux phases d'interrogation.

Les 63 entretiens de la première interrogation sont de type semi-directif. Ils ont porté sur le parcours d'étude, sur les choix d'orientation et d'insertion, sur les aides à l'insertion et sur la conception qu'avaient les étudiants de l'avenir professionnel au moment des études. Nous acceptons tous les jeunes qui étaient volontaires pour répondre à nos questions. Les étudiants des filières littéraires et de sciences humaines sont très représentés dans notre échantillon (55 % de l'échantillon); les spécialités scientifiques (12%) et les formations en droit, économie-gestion et sciences politiques (16%) sont moins représentées. Le reste de l'échantillon (17 %) est constitué des étudiants titulaires des formations courtes professionnalisantes, BTS et DUT (ou assimilés). Les entretiens ont duré 1 h 25 en moyenne (45 minutes au moins et 3 h 15 au plus).

Les entretiens de la deuxième interrogation ont été effectués plusieurs mois après la première interrogation (au minimum trois mois, au plus treize mois) et ont porté sur un peu moins de la moitié des jeunes rencontrés à la première interrogation (29 individus sollicités une deuxième fois sur 63). Ces entretiens sont plus informels. Ils étaient à l'origine utiles à préciser certaines des hypothèses sociologiques émises après l'analyse des entretiens de première interrogation. Mais ils ont aussi servi à introduire des aspects longitudinaux dans l'analyse : les jeunes réinterrogés nous racontaient leur parcours depuis la première interrogation. L'ambition de ce travail est de présenter l'intérêt d'une réinterrogation dans une perspective longitudinale.

Encadré 1. Présentation de l'enquête.

L'épreuve du chômage de Schnapper, paru en 1981. À sa suite, deux « générations » de chercheurs se sont intéressées aux différentes formes que peut prendre l'expérience du revenu minimum d'insertion (RMI) (Duvoux, 2008; Paugam, 1991/2004). Au-delà de la filiation de recherche qui lie ces auteurs, ou probablement grâce à elle, ces trois enquêtes ont en commun un protocole d'enquête et une méthode : elles se fondent toutes trois sur l'exploitation de nombreux entretiens de type semi-directif et aboutissent à une typologie visant à mettre en évidence les déterminants de l'expérience du non-emploi. C'est une démarche similaire qui est à l'origine de notre travail de thèse, qui porte quant à lui sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les travaux « classiques » de la sociologie compréhensive de l'épreuve de non-emploi insistent avant toute chose sur la grande diversité des cas rencontrés. Le chômage et le RMI sont des dispositifs qui concernent un public relativement hétérogène. L'âge, le sexe, le niveau d'études, le passé professionnel, le temps passé dans le dispositif sont autant de variables qui différencient à l'infini les individus. Nous faisons le même constat dans le cas de la prime d'insertion des diplômés. La démocratisation de l'enseignement supérieur a eu pour conséquence la diversification des publics diplômés : il n'existe plus d'étudiant « type », comme cela pouvait être le cas dans les premières recherches consacrées à la condition étudiante (Bourdieu & Passeron, 1964). À l'époque où l'université présentait un niveau de massification très faible, le public étudiant était assez homogène. C'est ce qui a rendu méthodologiquement possible la réduction de la population étudiante à celle des étudiants en lettres, ainsi que l'établissement d'une figure forte, d'un profil unique et rassembleur, « l'héritier ». Aujourd'hui, la diversité a succédé à l'unité et l'hétérogénéité des publics étudiants complique le travail de compréhension sociologique. De plus, le moment de vie entre la fin des études et l'entrée dans l'emploi, s'il commence à prendre une vraie consistance sociale (Lima, 2008), reste néanmoins assez faiblement institutionnalisé. Les jeunes sont souvent abandonnés à eux-mêmes après l'obtention du diplôme, les institutions d'accompagnement vers l'emploi étant soit faiblement normatives soit, parce qu'elles sont conçues pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, largement inadaptées à eux. Les parcours d'insertion professionnelle sont donc de fait dominés par des logiques d'individuation desquelles émerge une impression d'hétérogénéité d'ensemble. Enfin, le mode de recueil des données lui-même est évidemment en grande partie responsable de la variété apparente des situations individuelles. Les entretiens approfondis sont en effet soucieux du récit biographique précis : le chercheur retire toujours de son terrain un ensemble disparate de détails personnels non immédiatement utiles à l'objectif que se fixe la recherche. C'est là un premier problème, explicitement souligné par chacun des trois auteurs évoqués :

Dans la mesure où il existe dans les populations reconnues comme « pauvres » une assez grande hétérogénéité de situations objectives, il est nécessaire de distinguer plusieurs types en fonction de variables sélectionnées ou, autrement dit, de regrouper des individus et des familles dont les caractéristiques sont comparables (Paugam, 1991/2004, p. 30).

« Étant donnée l'hétérogénéité des publics inclus dans ce dispositif, penser la diversité des expériences vécues requiert de les hiérarchiser » (Duvoux, 2008, p. 30).

Le sociologue ne peut ainsi s'en tenir à un relevé méticuleux des idiosyncrasies. C'est une exigence sociologique, mais plus largement scientifique, qui oblige le chercheur à dépasser une sorte d'adhésion directe à la multiplicité des récits de vie.

« Sociologiser » la diversité des situations de non-emploi nécessite de les rationaliser, c'est-à-dire de mettre en évidence les logiques d'actions claires et relativement invariables qui les gouvernent.

La compréhension sociologique se donne pour ambition de substituer à l'incohérence apparente du monde social des images intellectuelles, des relations intelligibles, ou, en d'autres termes, de remplacer la diversité et la confusion du réel par un ensemble intelligible, cohérent et rationnel (Schnapper, 2005, p. 1).

L'analyse typologique s'est alors révélée constituer un instrument privilégié dans ce projet de connaissance. Garneau, pourtant confrontée à un terrain plus hétérogène encore dans la mesure où elle a étudié les mobilités étudiantes en France et au Québec, montre la fécondité et la capacité de mise en ordre de l'analyse typologique (Garneau, 2006). Par-delà la diversité des parcours, certaines structures fondamentales dessinent des proximités entre individus dans leur rapport au non-emploi. La typologie permet ainsi de mettre en évidence des ressemblances systématiques entre certains individus à l'intérieur d'un « groupe », mais aussi de les distinguer définitivement d'autres individus, typiquement guidés par des motivations, des rationalités, des logiques d'action antagonistes. La méthode aboutit alors à l'élaboration d'« épures sociales », d'images stylisées des différents rapports possibles au monde. Nous avons, dans notre cas, identifié trois types de rapports à l'insertion professionnelle, présentées dans le Tableau 1.

Nous parlons de proximité objective pour désigner l'expertise ou au contraire les difficultés d'adaptation des jeunes au moment de l'insertion professionnelle. Les méthodes, les règles de réussite, les valeurs, même, changent parfois brutalement après le diplôme, à l'entrée dans la recherche du premier emploi. Il est nécessaire de comprendre comment orienter sa recherche d'emploi, comment prendre contact avec des employeurs potentiels, comment s'adresser à eux, comment présenter ses qualités propres, comment les améliorer par une formation complémentaire, etc. Les dispositions et les ressources des jeunes ne correspondent donc pas forcément aux exigences de la recherche d'emploi immédiatement. Par exemple, les diplômés de filières courtes professionnalisantes, le plus souvent proches de l'expérience de l'insertion prévisible, présentent des facilités d'adaptation au monde de l'emploi qui proviennent de la manière dont certaines problématiques professionnelles étaient déjà présentes dans leurs années d'études. Inversement, les jeunes qui se rapprochent du type de l'insertion entravée, le plus souvent issus de formations générales (des formations littéraires de l'université notamment), présentent des expériences professionnelles plus faibles et une connaissance des règles de l'insertion professionnelle plus lacunaire.

Tableau 1.

Les types d'expérience de la recherche du premier emploi

	Proximité objective forte (adaptation spontanée)	Proximité objective faible (adaptation difficile)
Proximité subjective forte (adhésion)	Insertion <i>prévisible</i>	Insertion <i>entravée</i>
Proximité subjective faible (refus)	X	Insertion <i>refusée</i>

La proximité subjective renvoie quant à elle à la force de l'adhésion des jeunes au discours de l'insertion professionnelle (nécessité de s'insérer rapidement, recours sincère aux outils classiques de la recherche d'emploi). Tous les jeunes ne témoignent pas d'un empressement égal à s'insérer. De même, leur jugement sur l'intérêt de mener une recherche d'emploi conventionnelle n'est pas uniforme. Par exemple, les jeunes de l'insertion refusée présentent une faible proximité subjective à l'insertion professionnelle dans la mesure où ils revendiquent la non-urgence de l'insertion, se détournent des instruments d'insertion professionnelle et désobéissent aux règles du parcours classique d'accès à l'emploi stable (pour une description précise des types, nous renvoyons le lecteur à Delès, 2018).

Dans notre cas, l'analyse typologique a donc été un outil utile dans le travail d'interprétation sociologique de la réalité sociale que nous considérons. Elle a permis de conférer à l'évidence de la réalité sociale un caractère supérieur, transsubjectif, en un mot, sociologique. La rupture avec un ensemble de prénotions ou de singularités biographiques n'a pu être opérée que par la mise en évidence d'attitudes typiques sur cette double échelle de proximités objective et subjective.

Dans une première étape, la mise en « tas » ainsi établie permet de réduire la complexité des dizaines de situations observées à un nombre restreint de logiques d'action dominantes et intelligibles. Notre démarche de mise en tas s'apparente à ce que Grémy et Le Moan (1977) nomment « l'agrégation autour d'unités noyaux ». Pas à pas, par précisions progressives, on aboutit à la construction de figures de sens capables de rendre raison de conduites individuelles *a priori* éparpillées. Selon ces auteurs, cette façon de procéder se distingue de la démarche idéale-typique, plus abstraite, qui définit presque *a priori* des allégories théoriques (comme la personnalité idéalisée de Benjamin Franklin pouvait représenter l'esprit du capitalisme). L'agrégation autour d'unités de noyaux ne peut pas non plus être confondue avec « la

réduction d'un espace d'attributs», qui consiste plutôt à rassembler des caractéristiques individuelles sur la base de leur ressemblance formelle. Cette démarche est le plus souvent assistée statistiquement et, si elle gagne en couverture descriptive d'une population, elle est certainement moins sensible aux phénomènes de sens et à la cohérence des raisonnements des individus.

Une seconde étape consiste à raccrocher ces attitudes typiques à leurs déterminants sociaux (origine sociale, formation suivie, sexe, âge...), de façon à préciser les relations de sens qui lient les individus à leur posture face à l'insertion professionnelle. Par exemple, les jeunes proches du type de l'insertion entravée montrent très clairement des formes d'acharnement quant à la recherche du premier emploi. Souvent issus de formations universitaires générales (en majorité littéraires), avec un niveau d'études élevé, ces jeunes ont été tenus éloignés des démarches de recherche d'emploi pendant leurs études. Le moment de l'insertion professionnelle comporte donc, en tout cas dans les premiers temps, tout un ensemble de défis inconnus, non maîtrisés et suffisamment originaux pour être encore source de satisfaction. De plus, leur forte acculturation aux logiques méritocratiques de l'école les entretient dans la croyance des vertus du travail. Une recherche d'emploi frénétique est donc conçue dans ce système de pensée comme une recherche d'emploi efficace pour ces jeunes. On voit ici dans l'évidence comment le recoupement des caractéristiques sociologiques des individus avec le type de rapport à l'insertion professionnelle permet de produire une connaissance sociologique. Malgré des difficultés initiales d'inférence liées à la confusion apparente de la réalité sociale, l'analyse typologique en donne donc des clés de compréhension.

Une affinité fondamentale entre typologie et analyse statique

Pourtant, s'il apparaît difficile de ne pas avoir recours à la typologie dans l'enquête sur le vécu de l'insertion professionnelle, la méthode n'est pas sans comporter certaines lacunes analytiques. En particulier, il semble que l'analyse typologique, fondamentalement « statique », manque de saisir les mouvements des individus entre les différents types. Toute typologie renferme plus ou moins explicitement la double nécessité de l'exhaustivité (tous les individus de la population doivent appartenir à un type de la typologie) et de l'exclusivité (tout individu de la population ne doit appartenir qu'à un type de la typologie) (Grémy & Le Moan, 1977). Or cette deuxième exigence interdit de fait de penser les profils équivoques ou changeants. Une fois la typologie dressée, une fois qu'elle a pris toute sa dureté théorique, il devient difficile d'appréhender par cette grille de lecture les voyages des individus entre les types dans le temps.

D'où provient la difficulté de l'analyse typologique à penser la discontinuité temporelle et les changements d'état des individus? En d'autres termes, qu'est-ce qui est à l'origine de cette affinité fondamentale entre typologie et statisme? Tout d'abord,

l'analyse typologique ne se donne pas toujours les moyens d'enquête nécessaires à l'introduction d'une dose de diachronie. En effet, l'enquête par entretien prend une « photo », immortalise le discours des individus à un instant *t*. Le chercheur fait donc implicitement le pari de la constance des individus, de la persistance des profils interrogés dans le temps. Plus précisément, il existe une sorte de décalage de temporalité entre l'entretien (qui est situé dans une conjoncture donnée) et l'analyse typologique qui en émerge (qui quant à elle prétend à l'intemporalité). C'est donc avant tout une difficulté technique qui enferme l'analyse typologique dans le statisme : une méthode de recueil de données instantanée ne peut fatalement pas se solder par une théorie explicative des discontinuités d'état.

Mais c'est surtout un obstacle théorique qui contient la typologie dans son aspect statique. Par définition, la typologie est une méthode de réduction de la réalité sociale. Elle révèle quelques grands principes d'intelligibilité du monde social par une opération de purification des multiples situations individuelles. Cependant, l'opération mentale qui ordonne le passage de la multiplicité du réel à l'intelligibilité des types n'est jamais tout à fait nette d'un point de vue épistémologique (Passeron, 1991/2006). En particulier, l'analyse typologique donne naissance à des entités conceptuelles, les types, qui dépassent les individus et qui s'établissent de manière autonome par rapport à eux. L'opération de typification tend à établir le type non comme le résultat d'un travail d'inférence, mais finalement comme un ensemble stable de principes sociaux indépendant de ses conditions empiriques d'existence. Pour le dire autrement, alors que les types sont à l'origine établis par la généralisation de ce qui est observé chez les individus, ils finissent par acquérir un statut à part entière, ils finissent par exister comme des systèmes *sui generis*, c'est-à-dire conceptuellement distingués des individus.

L'hypostasie du type, inévitable dans un projet de théorisation du social, plonge l'analyse dans une incapacité à penser les changements d'état. En effet, la tradition sociologique a toujours identifié holisme et déterminisme (Durkheim, 1895/2013). La « Société », objet social hypostasié par excellence (Dubet, 2009), à la fois dépasse les individus et « exerce un pouvoir de coercition sur eux ». De même, le type, forme modeste de la Société, alors qu'il n'existe à l'origine que par les individus, finit par se retourner sur eux pour les déterminer. C'est le sens de la notion d'exclusivité de la typologie : dans l'analyse (et non dans la réalité), les individus sont identifiés à un type, ils ne peuvent plus s'en échapper tant celui-ci finit par les conformer définitivement à ses principes. De façon traditionnelle, voire consubstantielle, la sociologie élabore des outils visant à dégager les structures, les stabilités qui régulent la vie sociale. Elle identifie les individus à des systèmes sociaux qui les dépassent, ignorant par là les possibilités de mouvement des individus.

L'analyse typologique, qui raisonne à partir des mêmes opérations mentales que celles exposées dans *Les règles de la méthode sociologique* (Durkheim, 1895/2013), s'expose ainsi aux mêmes difficultés. Du point de vue de l'ontologie sociale, l'analyse typologique n'est pas différente des principes élémentaires de la sociologie (Ogien, 2000). On pourrait d'ailleurs imputer la responsabilité du statisme à certaines méthodes de la sociologie, en particulier l'entretien : la mise en récit que suppose la situation d'entretien tend déjà à cristalliser certaines catégories d'analyse (Pilote & Garneau, 2011). L'analyse typologique prolonge – et renforce – donc un travers courant de la sociologie, le statisme ou l'incapacité à appréhender les voyages des individus hors des types auxquels on les a assimilés.

Demazière (2013) expose une idée similaire : il insiste sur la « débrouillardise » des chômeurs, qui les conduit à glisser inévitablement d'un type établi vers un autre. Il note d'ailleurs que ces glissements n'ont rien de mécanique, car ils peuvent mener à des rapprochements ou au contraire à des éloignements de l'emploi. Ils ne sont donc pas solubles dans la typologie¹.

Les significations typiques et leurs déclinaisons s'articulent dans des rapports de continuité de sens. De même, les catégories dégagées sont plastiques, et en se déformant elles se transforment en d'autres catégories de significations. Cette dynamique de sens est peu intégrée dans la démarche typologique, qui procède par différenciation d'unités de sens étanches les unes aux autres. La typologie fédère des éléments du corpus et dans le même temps sépare ces sous-ensembles de leurs équivalents : le corpus est organisé en un ensemble de significations typiques, disjointes, discontinues et souvent isolées les unes des autres. Dès lors, les écarts entre la richesse désordonnée des matériaux et l'ordre introduit par la typologie n'apparaissent-ils pas excessifs? (Demazière, 2013, p. 340).

Le problème posé par Demazière est fondamental : que faire du flottement des situations réelles, par nature mouvantes et instables, alors que le cadre d'analyse est rigide? Les types prennent en fin d'analyse une dureté telle qu'ils semblent irréconciliables entre eux. Les individus, appartenant à l'un ou à l'autre de ces types, sont finalement supposés immobiles. Effectivement, dans les travaux classiques en sociologie compréhensive du non-emploi, les individus interrogés servent chacun, exclusivement, à la caractérisation de l'un ou de l'autre des types. Jamais un individu n'est supposé renvoyer à plusieurs types, ou évoluer d'un type vers un autre. De même, dans notre travail sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, nos trois types s'excluent. L'identification de chacun des jeunes de notre population d'enquête à l'une des trois faces de l'expérience de l'insertion est définitive. Ensuite, comme dans le projet durkheimien, elle devient explicative : les comportements de tel ou tel individu sont éclairés par son appartenance à tel ou tel type de rapport à l'insertion. Le type

devient une structure des pratiques, des motivations, des états d'esprit individuels, si bien qu'il n'est plus possible de penser les transports des individus entre différentes facettes de l'insertion professionnelle. Pourtant, dans le cas de l'insertion professionnelle, plus que dans le cas du chômage ou du RMI, tout bouge : les individus vivent des situations sociales très contrastées (succès à l'obtention du diplôme, défaite et déception aux premiers refus des employeurs, conquête de l'emploi) sur un temps relativement court (quelques mois). Le statisme analytique pourrait donc manquer l'essentiel ici : la mobilité fondamentale des jeunes, situés dans des parcours plus que dans des profils. C'est cette spécificité de notre terrain qui rend pressante, peut-être plus que dans le cas des études du chômage ou du RMI, la prise en compte d'aspects longitudinaux, afin de saisir les formes de navigation des individus entre les différentes expériences possibles de l'insertion professionnelle.

Introduire des aspects longitudinaux

L'expérience de l'insertion professionnelle est par nature instable. En ce sens, elle bouscule les schémas méthodologiques et force à entrevoir des solutions nouvelles.

Caractère instable de l'insertion professionnelle et problèmes du statisme méthodologique

La méthode typologique ne pose pas inévitablement des problèmes de cohérence avec la réalité sociale qu'elle prétend analyser. En effet, dans le cas du RMI, Duvoux prend le parti d'interroger des individus situés dans un dispositif et dans une expérience sociale relativement stable (Duvoux, 2008). La contrainte institutionnelle est bien identifiée à un acteur (le conseiller en insertion). Le contrat d'insertion solidifie les engagements des deux partis en même temps qu'il énonce clairement les démarches que doit suivre l'allocataire. Enfin, la sortie du RMI est « naturelle », elle dépendra assez peu des actions entreprises par les individus et les institutions : Zoyem (2001) montre en effet que les expériences incitatives à l'intérieur du RMI n'ont pas d'effet sur l'accès à l'emploi. Dès lors, les individus sont tenus dans une expérience sociale stable, et l'analyse de leur rapport à l'autonomie peut légitimement avoir recours à une typologie compréhensive, malgré d'éventuels biais de statisme.

Néanmoins, l'analyse typologique pose problème dès lors qu'on s'intéresse à une réalité sociale non plus stable mais transitoire, comme c'est le cas pour l'insertion professionnelle. Même si elle présente désormais certaines caractéristiques d'un « âge de la vie » à part entière (Lima, 2008), c'est-à-dire d'une période qui commence à exister de manière propre dans les parcours de vie, la période d'insertion professionnelle est une transition entre deux états sociaux quant à eux beaucoup plus stables, celui d'étudiant et celui de travailleur. L'aspect transitoire de l'insertion professionnelle se cristallise dans les grands bouleversements qui marquent les parcours individuels.

Le premier de ces bouleversements concerne l'acquisition très rapide de techniques d'insertion professionnelle. Souvent ignorants en ce domaine à la sortie des études, les jeunes se conforment en un temps très réduit à l'usage d'outils nouveaux (le CV, la lettre de motivation, la recherche d'annonces, la démarche de candidature spontanée). Il est donc évident que l'observation d'un individu au premier jour de recherche d'emploi ne donnera pas une image très représentative de son rapport à l'insertion professionnelle, dont il ignore encore tout. On pourrait alors, peut-être à tort, l'identifier au type de l'insertion entravée, qui rassemble des jeunes qui, en autres, éprouvent des difficultés de conformation pratique à la recherche d'emploi. Dès lors, dans la mesure où l'acquisition de l'expertise dans la recherche d'emploi est progressive, l'analyse typologique statique présente certaines lacunes à caractériser le rapport des jeunes à l'insertion professionnelle dans leur chronologie.

De plus, de nombreux auteurs insistent sur les difficultés à cerner l'insertion professionnelle, qui glisse désormais vers l'idée de « processus » ou de « parcours » (Vincens, 1997). En effet, le temps d'accès à une position stabilisée dans le système d'emploi s'allonge, l'emploi stable n'est plus un état absorbant... À l'insertion professionnelle, ou plutôt *en* insertion professionnelle, les destins sociaux ne prennent plus une tournure aussi rapide et définitive qu'autrefois. Il n'existe plus de basculement de statut social, si tant est que cette idée ait pu définir à un moment donné la réalité de l'entrée dans l'emploi des jeunes. L'insertion professionnelle n'est plus un changement clair et linéaire d'état, mais un parcours. Dans ces conditions, puisque les bifurcations, les revirements, les voyages entre différents états (chômage, emploi sérieux, emploi d'attente, retour en formation...) sont la norme, est-il possible de figer les individus dans un type donné de rapport à l'insertion professionnelle? L'idée de parcours d'insertion professionnelle (qui, plus qu'une idée est une réalité) est-elle compatible avec une typologie statique?

Les principes d'une réinterrogation : dynamiser une typologie statique

À mesure que notre recherche progressait, nous nous sommes rendu compte des difficultés analytiques que posait la démarche typologique. Nous avons donc rapidement envisagé la possibilité de réinterroger les « enquêtés », plusieurs mois après la première interrogation, afin de constater les évolutions de leur situation. À l'origine, cette idée de la réinterrogation avait une autre motivation : elle permettait de vérifier la concordance des premières hypothèses sociologiques – de la sociologie en construction – avec la réalité du terrain. Ces deuxième interrogations ont été en effet très utiles à l'enquête et à l'établissement de ses résultats dans la mesure où elles étaient l'occasion d'un aller-retour entre le terrain et la théorisation et permettaient de tester certaines conclusions provisoires faites pendant la transcription du premier entretien. Nous soumettions les premiers constats sociologiques que nous faisons aux jeunes et réclamions d'eux une validation ou une infirmation argumentée. Notre référence, de ce

point de vue, est donc l'intervention sociologique : nous sommes partis du principe selon lequel

toute sociologie est une intervention dans un espace de représentations [...] et toute méthode sociologique doit être définie comme une relation plus ou moins directe entre un chercheur et un sujet, qui en dépit d'une méthode cherchant à l'objectiver, reste un sujet (Dubet, 2001, pp. 89-90).

La deuxième interrogation que nous avons menée crée un « espace artificiel dont l'objectif est [...] de croiser les discours des acteurs et les analyses des chercheurs » (Dubet, 1987, p. 53).

Le principal résultat de la réinterrogation a été la précision des types. Il nous a ainsi été possible d'exposer nos premières analyses aux jeunes, qui nous renvoyaient leurs remarques ou leurs critiques sur la « vraisemblance » de nos types. Les logiques de raisonnement propre à tel type sont-elles plausibles? La justification sociologique de telle ou telle pratique est-elle pertinente? Poser ce type de question aux individus nous a permis de préciser nos hypothèses et d'établir avec plus de fermeté nos types. La réinterrogation a donc dans un premier temps été une démarche de solidification des types, et non, comme on peut l'imaginer compte tenu des critiques du statisme exposé ici, une démarche de « dynamisation » des types.

Mais, très vite, alors que la typologie s'élaborait avec plus de précision, il nous est apparu opportun de mettre en avant les ambiguïtés de classification que renfermait la progression des individus dans leurs parcours d'insertion professionnelle. Plus que de remettre en cause la typologie qui par ailleurs semblait vérifiée par la réinterrogation, il s'agissait donc d'être attentif aux voyages des individus entre les types. C'est une dialectique : pour apprécier les voyages entre les types, il faut au préalable que ceux-ci soient clairement définis.

Trois types de rapport à l'insertion professionnelle laissent, dans l'absolu, la possibilité de six voyages entre types, représentés par des flèches sur la Figure 1.

Le résultat principal de la réinterrogation est la confirmation de la typologie. Sur les 29 individus réinterrogés, seuls 9 montraient des profils dissonants entre la première et la deuxième interrogation. Les « profils » (les types de rapport à l'insertion auxquels renvoient les individus) sont donc plus explicatifs que les « voyages » (les parcours d'un type vers un autre). Il faut y voir une confirmation de la pertinence de l'analyse typologique. De plus, en ce qui concerne l'étude des voyages, sur les six voyages possibles, il s'est avéré que seuls quatre voyages avaient cours. Les deux expériences de l'insertion prévisible et de l'insertion refusée sont trop éloignées l'une de l'autre pour laisser des possibilités de navigation de l'une vers l'autre. L'analyse sociologique des rapports à l'insertion professionnelle se fonde alors sur trois types *et* sur quatre voyages entre types, comme le synthétise la Figure 2.

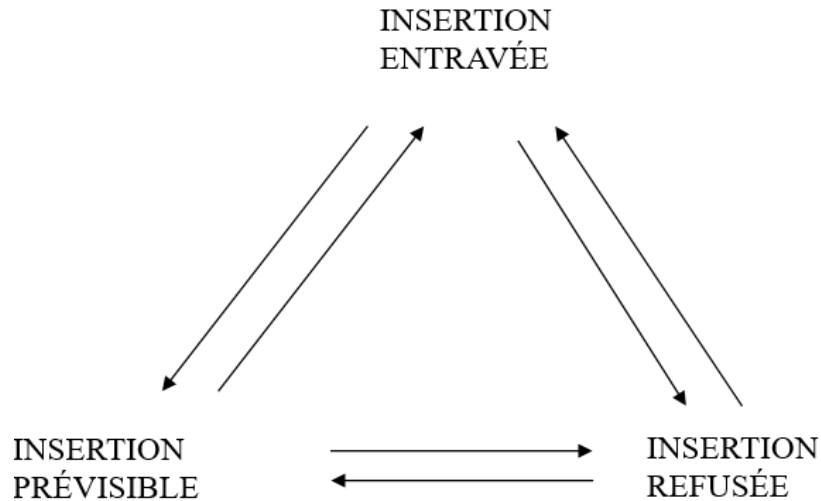


Figure 1. Les voyages théoriques entre expériences typiques.

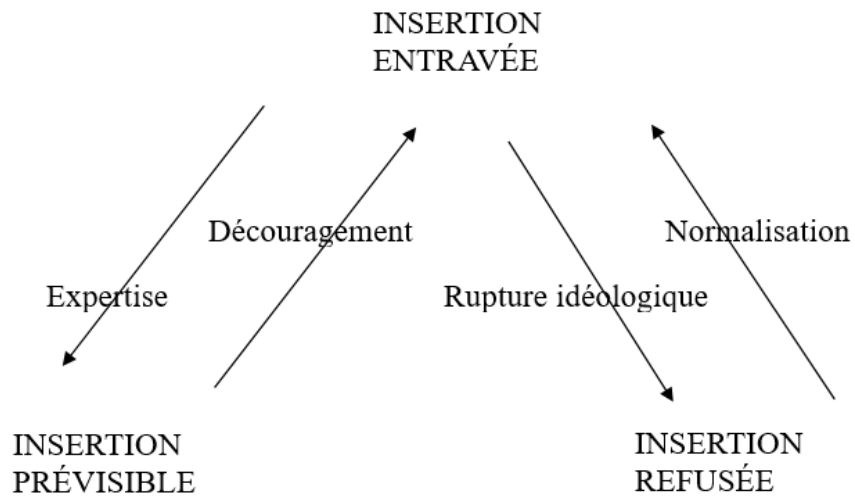


Figure 2. Les voyages observés entre expériences typiques.

- « L'expertise » qualifie le voyage entre le type de l'insertion entravée et le type de l'insertion prévisible. Classiquement, les individus, au départ éloignés des

attendus objectifs de l'insertion professionnelle (tant en matière de représentations du marché de l'emploi qu'en ce qui concerne la connaissance des outils de la recherche d'emploi), acquièrent une certaine virtuosité dans la maîtrise des codes. Pour reprendre les termes évoqués plus haut, c'est le passage de la proximité objective faible à la proximité objective forte qui permet de transiter du type de l'insertion entravée au type de l'insertion prévisible. On observe des processus d'acculturation aux nécessités de l'insertion professionnelle, souvent appuyés sur un réseau professionnel naissant.

- Le « découragement » renvoie au passage du profil de l'insertion prévisible à celui de l'insertion entravée. Les jeunes engagés dans une démarche active et efficace de recherche d'emploi peuvent rencontrer des difficultés d'insertion. C'est le cas d'une personne enquêtée, titulaire d'un BTS sans poursuite vers la licence professionnelle et sans l'ancrage professionnel fort que l'on observe fréquemment chez les sortants de formations professionnelles courtes qui gardent des contacts sur leurs lieux de stage. Les individus situés dans ce voyage rentrent alors dans une expérience plus dépressive de l'insertion professionnelle, tout en « désaccumulant » le capital humain qui était le leur à la sortie de formation.
- La « rupture idéologique » signifie que le parcours des jeunes passe de l'adhésion aux logiques de l'insertion professionnelle à des formes de refus, plus ou moins militantes ou artistes. Le développement d'une critique des conditions d'emploi faites aux jeunes est souvent à l'origine de ce passage de l'insertion entravée à l'insertion refusée. Le rôle des pairs et la politisation étudiante antérieure sont décisifs en la matière. C'est ce qui justifie la posture de Juliette, qui, alors qu'elle entamait sa recherche d'emploi avec bonne volonté, finit par refuser les aides de l'association pour des motifs idéologiques pour lesquels elle avait lutté pendant ses années d'études (elle avait participé aux manifestations contre la loi relative aux libertés et responsabilités des universités [LRU] et ce qu'elle nomme la « marchandisation de l'université »).
- La « normalisation » caractérise le passage de l'insertion refusée à l'insertion entravée. Certains jeunes font le chemin inverse à la rupture idéologique. Souvent issus de formations littéraires artistiques, les jeunes de l'insertion refusée sont disposés à critiquer les attentes conventionnelles de la recherche d'emploi (cette critique est d'autant plus possible pour eux qu'ils cherchent à s'insérer sur un marché des artistes, un marché des singularités qui tolère voire valorise ce type de critique). Mais après plusieurs mois de recherche infructueuse, certains jeunes prennent conscience du caractère aléatoire du recrutement sur le marché des artistes (Menger, 2009). Ils tendent alors à se

rapprocher des exigences formelles de la recherche d'emploi et finissent par « jouer le jeu ». C'est la normalisation.

Conclusion

Cette présentation n'est pas exempte de formalisme et contribue à donner l'impression d'une construction « systématique » des parcours d'insertion professionnelle. Son ambition est beaucoup plus modeste. Elle sert avant tout à coder sociologiquement les parcours d'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Elle est un appui dans l'explication des comportements individuels des jeunes dans la mesure où elle permet de les situer dans le processus d'insertion professionnelle. Où en sont-ils? Par conséquent, selon la place qu'ils occupent dans l'espace des types de rapport à l'insertion, comment comprendre leur action? Voilà les questions que permet de poser cette grille de lecture, fondée sur une typologie des expériences, mais aussi sur une « sous-typologie » des voyages entre les types.

En somme, dans l'étude de l'expérience de l'insertion professionnelle, la réinterrogation par entretiens informels plusieurs mois après une première interrogation par entretiens formels montre trois utilités :

- 1) Elle permet de *préciser* la typologie. La réinterrogation permet de confronter des hypothèses de catégorisation en cours d'élaboration à la réalité du terrain. Elle soumet aux individus un discours sociologique qui s'applique à eux. Ce faisant, il devient possible pour le sociologue de nuancer certaines de ses généralisations pour se rapprocher de l'idéal épistémologique qu'est l'idéal-type.
- 2) Elle permet de *confirmer* la typologie. Puisqu'une large majorité des individus campent sur un même type de rapport à l'insertion entre les deux interrogations, cela signifie que la typologie garde toute sa pertinence.
- 3) Elle permet aussi de *dynamiser* la typologie. De façon non concurrente avec l'objectif de confirmation de la typologie, l'introduction d'aspects longitudinaux permet en effet d'appréhender les trajectoires des quelques individus « nomades ».

Ainsi, l'analyse typologique ne résiste pas aux mouvements de la réalité sociale, *a fortiori* dans l'étude d'expériences sociales instables. Un montage méthodologique *ad hoc* s'avère nécessaire : si l'usage de l'entretien formel est justifié pour dresser un portrait net, solide, intelligible des parcours typiques, la réinterrogation (qui peut prendre des formes plus libres) apparaît comme un outil souple, adapté aux évolutions des trajectoires. Parce qu'elle intervient plusieurs mois après le premier entretien, elle induit une double distance : une distance de la situation de l'individu vis-à-vis de sa position lors de la première rencontre; une distance du chercheur face à son produit sociologique, à savoir sa typologie. Finalement, mais peut-être est-ce décevant de le

formuler ainsi, la méthode présentée ici revient alors à cultiver ce que tout chercheur en sciences sociales recherche : la réflexivité.

Note

¹ Demazière pose un problème différent du nôtre et certainement plus général : il ne se concentre pas sur les différences portées par des individus entre deux moments, mais sur les incohérences entre les types et les situations individuelles, qui leur échappent toujours. Il propose alors une solution qui consiste à établir une « cartographie », plus apte à relier les significations typiques.

Références

- Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Paris : Minit.
- Delès, R. (2018). *Quand on n'a « que » Bac+3, les étudiants et leur insertion professionnelle*. Paris : Presses universitaires de France.
- Demazière, D. (2013). Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues. *Sociologie*, 4(3), 333-347.
- Dubet, F. (1987). *La galère : Jeunes en survie*. Paris : Fayard.
- Dubet, F. (2001). Plaidoyer pour l'intervention sociologique. Dans D. Vrancken, & O. Kuty (Éds), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives* (pp. 89-110). Bruxelles : De Boeck.
- Dubet, F. (2009). *Le travail des sociétés*. Paris : Seuil.
- Durkheim, E. (2013). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1895).
- Duvoux, N. (2008). *L'autonomie des assistés*. Paris : Presses universitaires de France.
- Garneau, S. (2006). Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec. *SociologieS*. Repéré à <http://journals.openedition.org/sociologies/342>
- Grémy, J.-P., & Le Moan, M.-J. (1977). Analyse de la démarche de construction de typologie dans les sciences sociales. *Informatique et sciences humaines*, 35. Repéré à https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00650400/file/Construction_de_typologies.pdf
- Lima, L. (2008). Le temps de la prime insertion professionnelle : Un nouvel âge de la vie. Dans A.-M. Guillemard (Éd.), *Où va la protection sociale?* (pp. 49-67). Paris : Presses universitaires de France.

- Menger, P.-M. (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris : Gallimard.
- Ogien, R. (2000). Pourquoi est-il si difficile d'être purement matérialiste? Dans P. Livet, & R. Ogien (Éds), *L'enquête ontologique* (pp. 231-249). Paris : EHESS.
- Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique*. Paris : Albin Michel. (Ouvrage original publié en 1991).
- Paugam, S. (2004). *La disqualification sociale*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1991).
- Pilote, A., & Garneau, S. (2011). La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(2), 11-30.
- Schnapper, D. (1994). *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard. Ouvrage original publié en 1981.
- Schnapper, D. (2005). *La compréhension sociologique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Vincens, J. (1997). L'insertion professionnelle des jeunes, à la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation-Emploi*, 60, 21-36.
- Zoyem, J.-P. (2001). Contrat d'insertion et sortie du RMI. *Économie et statistiques*, 6/7(346-347), 75-102.

Romain Delès est sociologue, maître de conférences à l'Université de Bordeaux et chercheur au Centre Emile Durkheim (CNRS). Il travaille sur les parcours d'études et d'entrée dans l'emploi des jeunes en France et dans différents pays européens. Dans ses recherches, il mobilise aussi bien les méthodes qualitatives que quantitatives et travaille constamment à leur association.

Pour joindre l'auteur : romain.deles@u-bordeaux.fr